

Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) Normandisation - PORCIN

REGION NORMANDIE

Présentation du dispositif

- Le Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) Normandisation - Porcin a pour objectif de soutenir la reproduction, la conservation et le développement de la race porcine normande par la création ou le renforcement d'activités économiques avec le porc de Bayeux. Cette race patrimoniale est par essence parfaitement adaptée au territoire normand et incarne la richesse culturelle historique de la Normandie en matière d'élevage et de biodiversité. La Région souhaite donc encourager le recours à cette race dans l'activité agricole et sa diversification.
- Le bénéficiaire du dispositif est un agriculteur à titre principal ou secondaire ayant leur siège social en Normandie et adhérent à l'organisme de sélection ou de conservation agréé par le Ministre de l'Agriculture.
- Le dispositif vise tout projet :
 - création ou développement (un projet d'augmentation de 10% minimum de la production) d'un atelier de porcs de Bayeux,
 - d'achat d'animaux inscrit au catalogue,
 - d'étude économique du projet fournie.
- Les dépenses éligibles sont les porcs de Bayeux : cochettes, verrats.

Montant de l'aide

- L'aide de la région prend la forme d'une subvention forfaitaire de 50 € par cochette ou verrat.

Organisme

REGION NORMANDIE

- **Site de Caen**
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 CAEN Cedex 1

Fichiers attachés

- [Demande d'aide POPE \(2/10/2018 - 0.17 Mo\)](#)